Image not found or type unknown

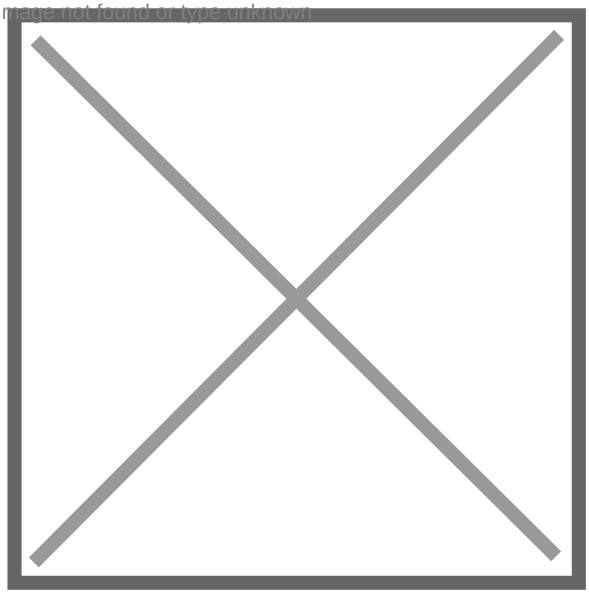

Reconnaissance antecedant de conduite

Par **jollypark**, le **24/03/2008** à **12:41**

Bonjour,
Voila, j'ai conduit 9 ans a Paris, et 10 ans au Canada, sans jamais avoir un seul accident. l'annee derniere j'ai assure une voiture en France suite a un heritage, que j'utilise maintenant tous les jours depuis mon retour. Or, dernierement, comme je voulais changer d'assureur, je me suis apercu que "mon" assurance m'avait considere comme un conducteur de 4 ans ! et que je ne pouvais en discuter la decision car j'avais signe le contrat et que mon coefficient etait mentionne dedans. En sachant que j'igorais la signification de ces chiffres et que personne a l'assurance n'a daigne m'expliquer son importance, puis-je contester ce point? Merci!

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés